

Target Malaria est satisfait de l'évaluation indépendante des risques par le CSIRO des lâchers proposés de la souche de moustiques mâles biaisés génétiquement modifiés sans impulsion génétique (Ac(PMB)1) au Burkina Faso.

Nous nous félicitons de la publication par la Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (CSIRO) d'une [évaluation indépendante des risques](#) liés aux lâchers simulés de notre souche de moustiques mâles biaisés génétiquement modifiés sans impulsion génétique (Ac(PMB)1) *Anopheles coluzzii* au Burkina Faso. L'évaluation des risques réalisée par le CSIRO est globalement conforme à nos propres analyses, qui indiquent que les risques pour la santé humaine ou animale, ou pour l'environnement, liés aux lâchers de mâles biaisés sur le terrain seraient négligeables.

En particulier, l'évaluation des risques du CSIRO :

1. indique un risque plus faible de transmission de maladies par les moustiques mâles biaisés, ainsi qu'une longévité et une dispersion plus faibles de ces derniers par rapport aux moustiques de type sauvage ;
2. conclut que le risque de transfert horizontal de gènes du transgène mâle biaisé à des organismes non ciblés est négligeable ;
3. calcule que la probabilité de transfert vertical du transgène mâle biaisé d'*An. coluzzii* aux espèces apparentées *An. gambiae s.s.* ou *An. arabiensis* est inférieure à une fois sur 50 000 moustiques transgéniques survivant jusqu'à l'âge adulte sur une période d'un an. Ceci est cohérent avec nos propres analyses, qui indiquent que le risque d'augmentation de la transmission de la maladie par les VGT est négligeable ;
4. modélise la disparition du transgène mâle biaisé dans les deux ans suivant les lâchers sur le terrain, ce qui est cohérent avec les résultats de nos propres analyses ;
5. prédit un effet suppressif faible, transitoire et localisé sur les populations d'*An. coluzzii* à partir de lâchers simulés de moustiques mâles biaisés. De manière concomitante, CSIRO prédit de petites augmentations transitoires du nombre d'*An. gambiae s.s.* et d'*An. arabiensis* qui sont d'une ampleur significativement inférieure à toutes les diminutions prédites du nombre d'*An. coluzzii*. Ceci est cohérent avec nos propres analyses qui ont indiqué qu'en raison de tout effet suppressif mineur sur le nombre d'*An. coluzzii*, qui échouerait dans la gamme des perturbations saisonnières de la taille des populations de moustiques, le risque de tout changement dans la transmission de la maladie serait négligeable ;
6. examine les risques pour les organismes non ciblés en dehors du complexe *An. gambiae s.l.* résultant d'un petit effet suppressif transitoire et localisé sur les populations d'*An. coluzzii* à partir de lâchers simulés de moustiques mâles biaisés. Conformément à notre propre analyse, tout effet se situerait dans la fourchette des perturbations saisonnières de la taille des populations de moustiques et serait donc transitoire, de sorte que tout risque serait négligeable.